



RAPPORT DU MAIRE PAUL VACHON
Présenté le 7 juin 2021

À vous tous, citoyennes, citoyens et contribuables de la Municipalité de Kinnear's Mills, c'est avec plaisir, à titre de maire, que je vous présente le rapport sur la situation financière de votre municipalité, au 31 décembre 2020, conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal.

États financiers de 2020 et rapport du vérificateur

La vérification des états financiers de l'année 2020 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Les états financiers démontrent que la municipalité a débuté l'exercice financier 2021 avec un surplus de 218 840 \$ dans le fonds d'administration. Le rapport financier a été déposé lors de l'assemblée du 7 juin 2021.

Réalizations Année 2020

En plus des opérations courantes, au cours de l'exercice qui se termine, nous avons réalisé les projets suivants :

Emplois de 1 moniteur pour le camp de jour en français;
Distribution de bonbons à l'Halloween, cadeaux de Noël pour les enfants et repas brunch pour les aînés à l'occasion de Pâques;
Fond du développement des territoires: Aménagement du local des loisirs et bac à jouets;
Achat d'une génératrice;

Budget 2021

Le budget 2020 a été déposé et adopté le 7 décembre 2020 lors d'une séance extraordinaire. Les revenus et les dépenses sont estimés à 1 322 866 \$ pour l'année 2021. Le taux de taxe générale se situe à 1,14/100 \$.

Redevances des éoliennes

Il a été décidé par le Conseil d'octroyer aux citoyens un montant d'environ 65 000 \$ représentant 22,15% des redevances des éoliennes touchées pour l'année 2020.

Comités

En 2020, la Municipalité avait prévu les montants suivants aux organismes qui œuvrent bénévolement :

Comité des loisirs : 20 000 \$
Comité d'embellissement : 2 500 \$
Comité Héritage Kinnear's Mills : 23 500 \$

Comité famille : 8 000 \$

Rémunération des élus en 2020

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération de membres du conseil pour 2020.

Rémunération du maire 7 147,26 \$
Allocation de dépenses 3 573,16 \$

Rémunération de chacun des conseillers 2 382,67 \$
Allocation de dépenses 1 191,52 \$


Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle

Rémunération de base 33,33 \$
Allocation de dépenses 16,67 \$

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal, je sou mets ci-après la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats de 2 000 \$ conclus avec une même entreprise lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ depuis notre dernier rapport sur la situation financière :

| FOURNISSEUR | DESCRIPTION | TOTAL DES ACHATS |
|--|--------------------------------------|-------------------------|
| 2861-7389 Québec inc. | Travaux voirie | 50 065,98 \$ |
| 9014-7992 Québec inc. | Voirie et contrat de déneigement | 229 891,32 \$ |
| Drumco Énergie inc. | Achat d'une génératrice | 28 105,65 \$ |
| Ministre de la Sécurité publique | Sûreté du Québec | 48 481,00 \$ |
| Ministère du revenu | Déductions à la source | 49 812,54 \$ |
| MRC des Appalaches | Quotes-parts et urbanisme | 84 518,17 \$ |
| Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds | Entente incendie | 95 200,45 \$ |
| Pavage Centre sud du Québec | Libération des retenues (Subv. 2019) | 27 812,76 \$ |
| René & Roch Pomerleau | Pont piétonnier | 43 808,30 \$ |
| | | |



Paul Vachon, maire